

VIVRE À LONGPONT
le magazine de la ville

N° 107 – nov. déc. 2013

Le très haut débit p. 7
Solidaires pour le téléthon p. 20

longpont -sur-orge

actualités

ESPACE COMMUNAL JEAN FERRAT : C'EST PARTI !





INFORMATIONS

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Hatim Chanfi, né le 6 septembre à Paris 13
Kévin Ramanantsialonina, né le 26 septembre à Dourdan
Mahé Godard, né le 27 septembre à Longjumeau
Jade Laye Tremeau, née le 1 octobre à Longjumeau
Sloan Hasselsweiler, né le 10 octobre à Antony
Kinston Massinger, né le 19 octobre à Longjumeau
Rayan Massinger, né le 19 octobre à Longjumeau
Lucie Fernandes, née le 27 octobre à Antony

Félicitations à

David Mareuil et Eri Kurakata, le 10 octobre à Longpont-sur-Orge
Jean-Marc Secula et Sabrina Carrière, le 12 octobre à Longpont-sur-Orge
Damien Débit et Maureen Pondard, le 19 octobre à Longpont-sur-Orge

Ils nous ont quittés

Bou Phai, 87 ans, le 17 septembreà Paris 19e
Serge Masurier, 65 ans, le 27 septembre à Fontenay-les-Briis
Louis Ortis, 73 ans, le 5 octobre à Longpont-sur-Orge
Christian Tremintin, 88 ans, le 11 octobre à Longpont-sur-Orge
Nicole Petit née Schadegg, le 21 octobre à Paris 15e
Jean-Pierre Peudupin, 53 ans, le 27 octobre à Longpont-sur-Orge

INFOS PRATIQUES

Vos élus municipaux

Le Maire
Delphine Antonetti

Les Adjoints
Alain Lamour, Marie-Thérèse Schmaltz, Alexandre Facchin, Agnès Privat, Nicole Nastev, Frédéric Manceau, Martine Thompson, Patrick Philippe, Gilbert Boudet.

Les Conseillers Délégués
Stéphane Delalande, Caroline Lafaye, Bernadette Brosseau, Michèle Médard.

Votre Conseiller général
Jérôme Cauët vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de Marcoussis
Tél. : 01 64 49 64 00

Votre députée
Nathalie Kosciusko-Morizet vous reçoit à Longjumeau sur rendez-vous au 102, rue du président François Mitterand.
Tél. : 01 69 01 96 05
Fax : 01 64 49 86 83

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi : 8h45 à 11h45, 13h30 à 17h30
Vendredi : 8h45 à 11h45, 13h30 à 17h
Mercredi, samedi : 8h45 à 12h
Service social fermé le mardi
Service urbanisme fermé le jeudi

Horaires d'ouverture de l'agence postale communale

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45

Numéros utiles

Urgences médicales : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Astreinte élus : 06 48 18 41 73
Prendre rendez-vous en mairie 01 69 01 68 18 ou via le site internet.
« Allo l'agglo » :
Gestion des déchets ménagers : 0800 293 991 (numéro vert)
Gestion de l'eau et assainissement : 0800 231 291 (numéro vert)
Gestion de l'éclairage public : 01 69 72 18 00

PETITES ANNONCES

Vos petites annonces gratuites

Les annonces sont réservées aux particuliers habitant Longpont-sur-Orge, à l'exception des offres d'emploi. Le texte adressé à la mairie ne doit pas excéder 200 signes (espaces compris). Merci d'indiquer votre numéro de téléphone et votre adresse.

Parents vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant de 0 à 3 ans ? De nombreuses places sont disponibles immédiatement chez les assistantes maternelles agréées. Pour tout renseignement appelez le Relais Assistants Maternels au 01 69 80 83 32

LE VAL

Directeur de la publication
Delphine Antonetti
Responsable de la rédaction
Alain Lamour
Rédaction / Maquette
Service communication
Avec le concours des services municipaux et des partenaires de la vie locale
contact : s.deze@mairie-longpont91.fr
Imprimerie
L'Artésienne – 62800 Liévin
Dépôt légal : 2907/02
Courriel : accueil@mairie-longpont91.fr

Longpont-sur-Orge fait partie de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge.
www.agglo-valdorge.fr



FERMETURE DE LA MAIRIE

Les mardis 24 et 31 décembre prochains, la mairie fermera exceptionnellement à 15h30 au lieu de 17h30
Le 31 décembre, seul le Service élections restera ouvert jusqu'à 17h30.

Pour préserver l'environnement l'ensemble de ce document est imprimé sur du papier CYCLUS PRINT 100% recyclé par une entreprise labellisée IMPRIM'VERT et certifiée PEFC.



ÉDITORIAL

Notre pays connaît une crise économique sans précédent qui fragilise les plus démunis mais également les classes moyennes. Dans cette situation, le rôle des services publics de proximité prend toute son importance. Les maintenir, voire les renforcer, devient nécessaire pour "amortir" le choc de la crise économique.

Malgré ce contexte difficile, de nouveaux services vont être proposés aux Longipontains, en particulier grâce à notre intégration dans l'Agglomération du Val d'Orge. Ainsi, l'Agglomération va commencer à déployer la fibre optique sur une large part du territoire de la commune. Tous les services publics et les entreprises, ainsi que les Longipontains les moins bien servis actuellement (voir la carte dans ce numéro), vont pouvoir bénéficier d'un accès Internet à très haut débit. Ainsi, la première ligne de transport à la demande sur notre commune — la 5e de l'Agglo Bus — devrait traverser Longpont dès janvier 2014. Elle va permettre d'offrir une vraie solution de transport collectif aux heures creuses, notamment pour nos collégiens. Par ailleurs, notre demande de modification des lignes de desserte des gares, pour davantage de bus et des plages horaires élargies, est en cours d'instruction auprès du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) et en bonne voie. Ce quasi doublement des rotations est attendu pour le 1er semestre 2014.
La commune n'est pas en reste. Le service social a lancé le portage à domicile de livres pour des habitants ne pouvant se déplacer. Un effort particulier est fourni pour développer les pratiques culturelles et artistiques de nos jeunes : stage de cirque, atelier musique actuelle de l'École de Musique, stage de mangas dans le cadre du mois du Japon en avril, stage d'aquarelles...
Nous développons également des actions en direction de nos retraités et de nos anciens. La municipalité multiplie ainsi les activités, les goûters et les déjeuners à leur attention. Autant d'occasions de renforcer les liens de convivialité et la solidarité. Quant aux personnes que la maladie, le handicap ou l'âge isolent, comme chaque année, je viendrais à leur rencontre le 18 décembre prochain, accompagnée du conseil municipal des enfants, pour leur apporter un colis de Noël.
La fin de l'année approchant, je vous souhaite d'excellentes fêtes en famille et entre amis. Je n'oublie pas toutes celles et tous ceux pour qui ce moment de l'année est difficile ou qui combattent la maladie. Au nom de notre communauté longipontaine, je leur adresse une pensée attentive, fraternelle et solidaire.



Fidèlement Longipontaine.

Delphine Antonetti
Maire de Longpont-sur-Orge



Les supports de communication de la ville sont distribués en interne par un agent communal.
Si vous n'avez pas reçu votre journal, prenez contact avec lui :
k.anthony@mairie-longpont91.fr
01 69 01 68 18

RETOUR EN IMAGES



7 septembre

Forum des Associations



8 septembre

« La Brocante à Lili »



14-15 septembre

Bourse aux vêtements



14-15 septembre

Journées européennes du patrimoine



17 septembre

Concert de jazz



28 septembre

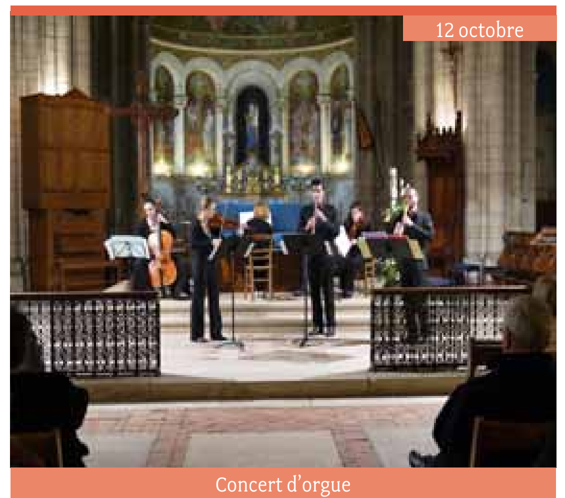
Rencontres littéraires avec des auteurs Longipontains

11 octobre



Fête du potimarron

12 octobre



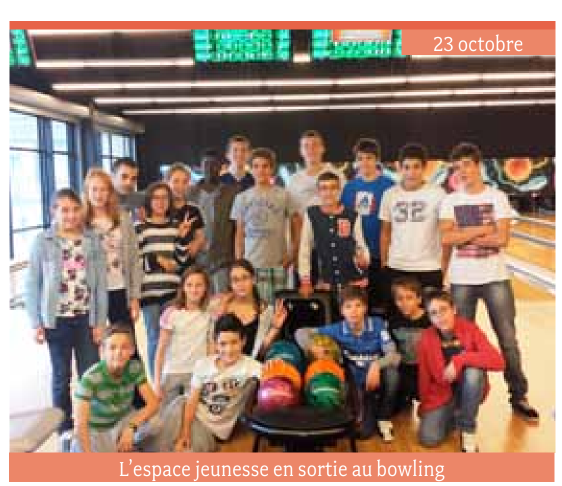
Concert d'orgue

21 > 31 octobre



L'espace jeunesse au gymnase

23 octobre



L'espace jeunesse en sortie au bowling

31 octobre



Le gymnase hanté

31 octobre



Le gymnase hanté

11 novembre



Commémoration du 11 novembre

14-15 novembre



Spectacle pour les CM1-CM2 sur l'alimentation

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES ENVAHISSENT L'ESSONNE

Ses soies urticantes peuvent provoquer de fortes démangeaisons et des troubles de la respiration chez les personnes sensibles.



Brunes avec des taches orangées, les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils urticants microscopiques en forme d'harpon qui provoquent des réactions cutanées importantes (boutons, démangeaisons), des lésions oculaires et respiratoires.

Selon la préfecture de l'Essonne « *depuis la fin des années 2000 et à la faveur des évolutions positives des températures hivernales, la processionnaire du pin est désormais bien présente en Essonne* ». Cette chenille est la larve d'un papillon de nuit, le Thaumetopoea pityocampa. La femelle recherche un pin, et dans une moindre mesure un cèdre, pour y pondre ses œufs. Quelques semaines plus tard, les jeunes chenilles tissent des nids et commencent à manger le limbe des aiguilles de pin. Une touffe d'aiguilles jaunies est la principale manifestation de leur présence. Dès que la zone n'offre plus assez de nourriture, les chenilles émigrent plus haut dans l'arbre et reforment un nouveau nid. Bien qu'impressionnante, la consommation des aiguilles, qui peut être totale, n'entraîne qu'exceptionnellement la mort des arbres.

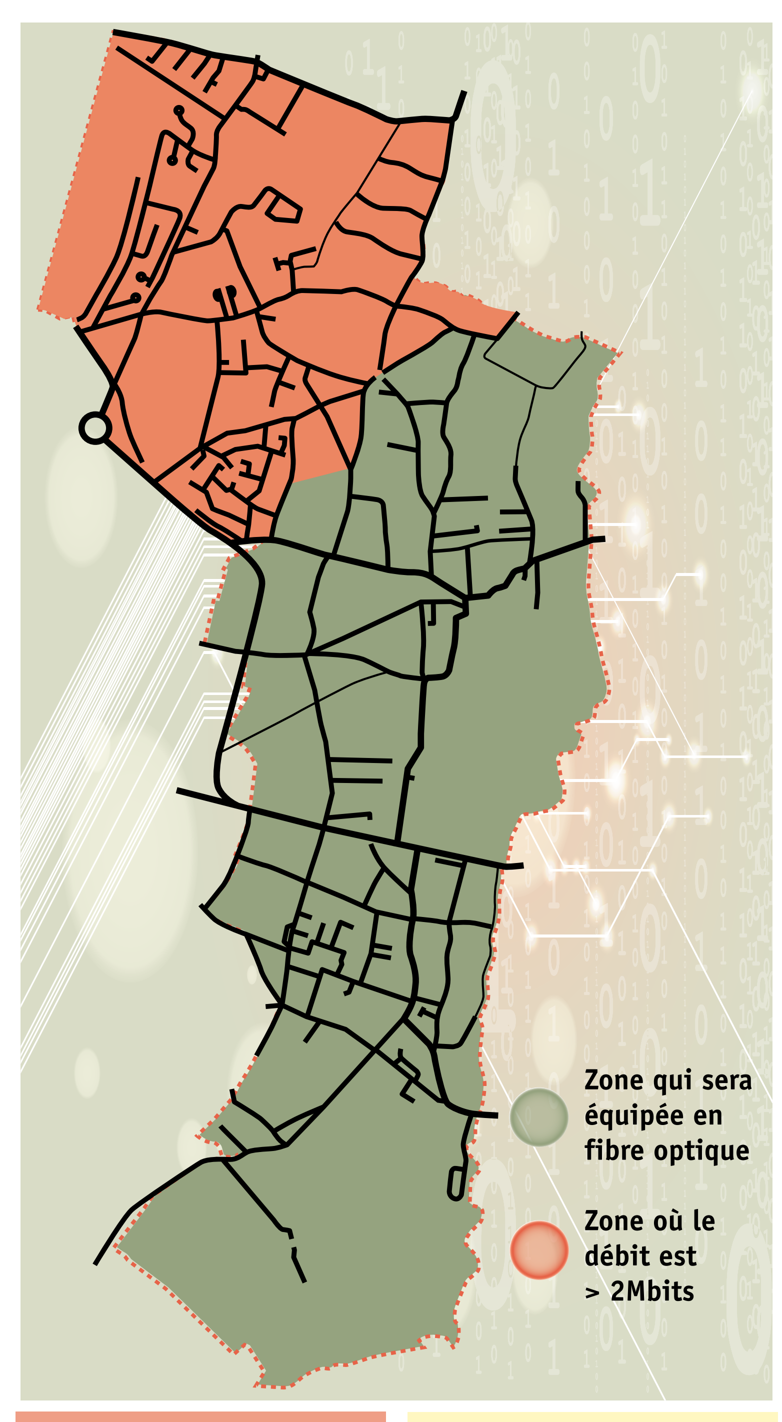
Principal risque de cette chenille, ses soies urticantes peuvent provoquer de fortes démangeaisons et des troubles de la respiration chez les personnes sensibles. Souvent les animaux, en particulier les chiens, consomment les chenilles et les chrysalides dans le sol, et développent des infections importantes. Lutter contre ces chenilles n'est nécessaire qu'en cas de forte fréquentation humaine sur les lieux des risques. Car le combat est rude : « *Désormais, le département est entièrement colonisé,* indique la préfecture de l'Essonne, *et toute éradication ou recul de la zone de colonisation de l'insecte sont exclus. Il est utopique de penser exterminer la processionnaire, aussi bien au niveau local qu'au niveau d'une ou plusieurs communes. La destruction des chenilles une année donnée n'a pas d'influence sur le niveau de population de l'année suivante* ». La préfecture préconise plusieurs méthodes de lutte : mécanique (suppression des nids en coupant la branche porteuse et en les brûlant ou en les enterrant), par piégeage (pièges à phéromones, dispositif de capture de papillons mâles attirés par la phéromone artificielle des femelles ; écopiège qui piège les chenilles lorsqu'elles processionnent le long des troncs), chimique ou biologique (insecticides, suspensions de bactéries) et enfin, en dernière extrémité l'abattage des arbres sensibles. Dans tous les cas, ne prenez pas de risques inutiles et consultez les professionnels agréés.

LE TRÈS HAUT DÉBIT BIENTÔT À LONGPONT-SUR-ORGE

Hormis le nord-ouest de la commune, tout le territoire de la commune devrait être équipé en fibre optique.

L'Agglomération du Val d'Orge équipe en fibre optique les entreprises, les services publics et toutes les parties du territoire où le débit ADSL est inférieur à 2Mbit/s.

Plus de 21 000 logements de l'Agglomération du Val d'Orge pourront être raccordés au très haut débit. En effet, outre les services publics et les entreprises, l'Agglomération a choisi d'installer la fibre optique dans les zones grises, celles où la couverture ADSL inférieure à 2Mbits/s empêche de bénéficier correctement des services de base tels que la connexion Internet, la télévision ou le téléphone.
Longpont est largement concernée (voir la carte) puisque, hormis le nord-ouest de la commune, tout son territoire devrait être équipé en fibre optique.
La construction du réseau est confiée à un opérateur, via une délégation de service public. Chaque phase de déploiement comprenant les études et les travaux durera neuf mois. À Longpont, les opérations devraient démarrer en janvier. Des réunions publiques seront organisées au fur et à mesure de l'avancée des travaux.
Pour ce connecter, il faudra bien sûr souscrire à une offre très haut débit auprès d'un fournisseur d'accès à Internet. À Longpont, cela devrait être possible dès le deuxième trimestre 2014.



Le très haut débit pour quoi faire ?

• Pour les particuliers :
télévision en 3 dimensions, accès à la télé-éducation ou à la télé-médecine, navigation plus confortable sur Internet (30 secondes pour télécharger 200 Mo, contre 27 minutes avec l'ADSL), développement de la domotique.

• Pour les entreprises :
visio conférence, partage en temps réel de fichiers volumineux et travail collaboratif, sauvegarde et stockage sécurisé à distance de données professionnelles, développement du télétravail, développement de l'e-commerce et de l'e-administration.

Les Longipontains seront conviés à une réunion publique sur le sujet en mairie en février/mars. Nous vous tiendrons informés très prochainement de la date retenue.

ÉLECTIONS : MODE D'EMPLOI

Dimanches 23 mars, 30 mars et 25 mai : on vote.

Les élections en chiffres*

6652 longipontains
4357 inscrits sur les listes électorales
5 bureaux de vote : Salle du Conseil, Salle du 40 rue de Lormoy, Salle des Échassons, École des Échassons, École Ferrat. Attention vous ne pouvez voter uniquement que dans le bureau indiqué sur votre carte électorale.
29 élus municipaux : le maire, 8 maires adjoints et 20 conseillers.
68 élus communautaires pour les 10 villes de l'agglomération du Val d'Orge : Longpont-sur-Orge dispose de 5 délégués, dont 1 vice-président.
Durées des mandats : 6 ans pour les locales, 5 pour les européennes.
*au 1er mars 2013

Si voter est un droit, c'est aussi un devoir pour chaque citoyen. En 2014, vous serez appelés aux urnes pour les élections locales et européennes.

Les modes de scrutin n'ont pas changé. Et pourtant, pour la première fois au mois de mars, vous élirez vos conseillers communautaires (pour l'agglomération de communes) au suffrage universel direct. Cela se fera simplement en même temps et sur le même bulletin de vote que pour les conseillers municipaux.

Mars : deux élections, un seul bulletin

Pour Longpont, commune de plus de 1 000 habitants, le mode de scrutin est un scrutin proportionnel de liste. Pour le respect de la parité, chaque liste devra être alternativement composée de candidats des deux sexes. La liste remportant dès le premier tour la majorité absolue des voix, ou au second tour le plus grand nombre de voix, détiendra 50% des sièges. L'autre moitié des sièges sera répartie à la proportionnelle entre l'ensemble des listes.

Jusqu'à présent, les conseillers communautaires représentant la commune au sein de l'agglomération étaient nommés par le Conseil municipal. Ils seront désormais élus dans les urnes. La liste de ces candidats, devant elle aussi respecter les règles de parité, figurera sur le même bulletin de vote que pour l'élection municipale. Ainsi, l'électeur ne votera qu'une seule fois pour élire simultanément les conseillers municipaux et communautaires.

Attention, les bulletins raturés ne seront pas comptabilisés : un seul nom rayé sur un bulletin rendra le bulletin nul pour les deux élections.

Mai : élections européennes

Ces élections auront lieu dans les 27 états membres de l'Union Européenne pour élire au total 736 députés au Parlement européen de Strasbourg. La France y détient 74 sièges, la circonscription électorale d'Île-de-France représente 13 sièges. Le mode de scrutin est le suffrage universel direct à un tour.



Les européens votent aussi

En France, les ressortissants de l'Union Européenne ont le droit de vote aux élections locales et européennes. Pour eux rien d'automatique, ils doivent absolument s'inscrire sur les listes avant le 31 décembre.

S'inscrire pour voter

Vous avez jusqu'au 31 décembre 17h30 pour vous inscrire sur les listes électorales. N'attendez pas le dernier moment car passé ce délai vous ne pourrez pas voter en 2014. Pour vous inscrire, rendez-vous à la mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile. Attention, si vous avez emménagé à Longpont récemment, l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. En revanche, les jeunes atteignant l'âge de 18 ans au 28 février 2014 sont en principe inscrits automatiquement. Cependant, nous vous invitons à vérifier auprès du service des élections avant le 31 décembre au 01 64 49 61 04.

Absent ? Faites une procuration

Établir une procuration : c'est simple. Vous devez vous rendre, muni d'une pièce d'identité et de quelques informations (nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance) sur votre mandataire (celui qui votera pour vous), au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'Instance, de votre domicile ou de votre lieu de travail. Vous trouverez la liste des instances les plus proches de Longpont à l'accueil de la mairie ou sur www.mairie-longpont91.fr rubrique « vos démarches administratives > inscription sur les listes électorales ».

ESPACE COMMUNAL JEAN FERRAT

L'établissement ouvrira ses portes à la prochaine rentrée scolaire.



Le 27 septembre dernier, Delphine Antonetti, accompagnée de Jérôme Cauët, Conseiller général, posait la première pierre symbolique marquant le lancement du chantier de l'espace communal Jean Ferrat. Dix mois de travaux pour ouvrir les classes de l'élémentaire et transférer les accueils de loisirs dans cette nouvelle aile du bâtiment à la rentrée scolaire prochaine. Explications.

En cohérence architecturale avec l'école maternelle Jean Ferrat (première phase réalisée du projet), les nouvelles constructions se répartissent sur trois côtés (Sud, Est et Nord) pour, d'une part, assurer une orientation optimale des classes et des salles des accueils de loisirs, d'autre part, permettre la continuité entre la maternelle et l'élémentaire.

Clarté et luminosité

Le vaste hall est un lieu d'accueil convivial de grande qualité, ouvert sur l'extérieur. Ainsi, il permet de rendre indépendant le fonctionnement de la salle polyvalente.
La lumière naturelle est partout présente. Les salles sont largement ouvertes sur un de leurs côtés, l'orientation permettant de se protéger des rayons directs du soleil, grâce à des avancées de toitures au Sud.
La cour donne accès à un second hall, qui facilite la circulation pour accéder directement à l'école élémentaire depuis la cour.
Un troisième accès est aménagé le long de la construction existante afin de relier le périscolaire maternel à sa cour déjà existante.
Les circulations sont éclairées naturellement, et donnent sur la cour. Les salles de classes bénéficient le plus souvent d'une double orientation, et leur volume est calculé pour limiter le bruit.

Haute qualité environnementale

Exposées au sud, les salles sont protégées de la chaleur par une avancée de toit. La végétalisation de la toiture, telle une couverture, vient parachever le dispositif en renforçant l'inertie. Le bois, matériau renouvelable, est utilisé pour la structure et l'habillage des façades.

L'Espace communal Jean Ferrat en bref

- École élémentaire : 5 salles de 58 m² chacune
- Salle polyvalente : 120 m²
- Accueils de loisirs maternel et élémentaire : 6 salles de 45 m² chacune + 1 atelier
- Capacité de l'Accueil de loisirs maternel : 80 enfants
- Capacité de l'Accueil de loisirs élémentaire : 100 enfants
- Réfectoire élémentaire : 80 places
- Bâtiment basse consommation énergétique
- Bâtiment haute qualité environnementale. Ses points forts : relation du bâtiment avec son environnement immédiat, gestion de l'énergie, maintenance et pérennité des performances environnementales, confort acoustique.

Le prieuré Notre-Dame : un site clunisien



Afin de mettre en valeur son patrimoine communal, la ville de Longpont est adhérente de la Fédération nationale des sites clunisiens. Les moines de Cluny fondèrent à Longpont le prieuré Notre-Dame en 1061 et un hameau se structura rapidement autour du monastère. L'église de Longpont a été édifiée du XIe au XIIIe siècle. Un panneau explicatif de cette histoire a été installé en septembre dernier à gauche du portail de la basilique.

Le DDEN : un défenseur de l'école trop méconnu

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) est un bénévole nommé tous les 4 ans par l'Inspection Académique de l'Essonne. Défenseur indépendant de l'école publique et de la laïcité, il intervient au côté de la municipalité, des parents d'élèves et des enseignants pour assurer le bon fonctionnement du service public de l'Éducation et le bien-être de l'enfant. Il s'efforce de faciliter les relations entre les différents partenaires de la communauté éducative.

Les DDEN de l'Essonne comptent actuellement 55 membres dans un département qui comprend plus de 800 écoles publiques. En cette période, marquée à la fois par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaire et par la refondation de l'école, des renforts seraient les bienvenus.

Pour plus de renseignements : www.dden-fed.org

Contact : François Olivié – 2 bis, voie Nouvelle – 91700 Ste-Geneviève-des-Bois / tel : 01 60 16 14 41 / fmc.olivie@orange.fr

Balade en Essonne



Le syndicat de l'Orge (SIVOA) vient de rééditer des guides du promeneur. Ils peuvent être consultés et téléchargés sur le site internet www.syndicatdelorge.fr ou envoyés sur demande à info@syndicatdelorge.fr.

La police municipale multiplie les interventions de prévention



Les agents de la police municipale interviennent régulièrement auprès de tous les publics. Des actions de prévention routière sont menées auprès des enfants des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires avec pour thème « l'enfant piéton » et « l'enfant cycliste » avec des exercices dans la ville et sur piste afin de sensibiliser les plus jeunes aux risques de la circulation. Une information sur les gestes de premiers secours et l'utilisation d'un défibrillateur a également eu lieu. Enfin, dans le cadre de la semaine bleue, les agents ont sensibilisé les seniors lors d'une rencontre-débat sur la sécurité, les risques routiers et domestiques.

Vœux du maire

Madame le maire, son équipe et le Conseil Municipal des Enfants vous présenteront leurs vœux pour l'année 2014 le vendredi 10 janvier à partir de 19h30 au Gymnase des Garences. Cette soirée festive aura cette année le thème l'agriculture locale.

Perte de permis de conduire : changement de procédure



Depuis le 16 septembre, les déclarations de perte de permis ne sont plus enregistrées par les services de police ou de gendarmerie mais exclusivement par la préfecture de l'Essonne d'Évry, du lundi au vendredi de 9h à 16h. Pour éviter deux déplacements, les usagers sont invités à effectuer en même temps leur demande de renouvellement. À noter : les vols de permis conduire continuent de se déclarer au commissariat ou à la gendarmerie. Listes des documents à fournir et formulaires téléchargeables sur www.essonne.gouv.fr/vos-demarches/cartes-grises-et-permis-de-conduire/permis-de-conduire

Le service civique : un dispositif citoyen pour les jeunes

Concernant les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, ce dispositif a pour objectif de favoriser l'engagement des jeunes et leur insertion dans la vie publique et citoyenne en leur proposant des missions de 6 à 12 mois dans des domaines aussi variés que les loisirs, les sports, la culture, l'éducation, l'environnement ...

Renseignements : www.service-civique.gouv.fr ou contactez le serice jeunesse du Conseil général de l'Essonne : 01 60 91 94 45 ou service-civique91@cg91.fr

Publicité trompeuse : soyez prudents



Prudence avec ces numéros

Vous avez récemment reçu dans votre boîte aux lettres des publicités pouvant vous induire en erreur, en laissant croire que certains artisans vous étaient recommandés par les pouvoirs publics, et plus particulièrement par votre mairie. **Il n'en est rien.** Seuls les supports municipaux comme le guide de rentrée, le VAL journal municipal et la lettre agenda Sortons sont publiés par la ville. Les éditeurs de prospectus portant les couleurs bleu-blanc-rouge, un logo ressemblant à celui de la ville ou les coordonnées de la mairie en entête **jouent adroitement de ces symboles pour gagner votre confiance.** Soyez prudent, ne signez rien, demandez un avis à des proches avant de vous engager, privilégiez une entreprise locale connue sur le territoire.

Arrêté portant sur la conduite à tenir par les propriétaires d'animaux domestiques

Cet arrêté en date du 9 novembre 2013 précise :

- L'interdiction de laisser vaguer les chiens seuls et sans maître ;
- L'obligation de munir son chien d'un dispositif permettant une identification de l'animal ;
- L'interdiction aux propriétaires de chiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs, les rues à priorité piétonnes, les pelouses et végétaux des jardins publics et espaces verts.
- L'interdiction de faire aboyer volontairement son chien ou de laisser les aboiements se prolonger au-delà d'un temps raisonnable, source de nuisance pour le voisinage.

Les propriétaires ne respectant pas ces consignes feront l'objet d'un procès-verbal de contravention.

De plus, rappelons que tous les chiens de première et deuxième catégories prévues par la loi ne peuvent être détenus par des personnes âgées de moins de 18 ans ; cette détention est subordonnée au dépôt d'une déclaration en mairie.

L'Agglobus arrive à Longpont

Actuellement, la ville de Longpont est principalement desservie par 3 lignes de bus (DM17A, DM6B et DM9). Cependant, ces lignes ne circulent pas en heures creuses ni le week-end ; l'offre de transport en commun reste donc insuffisante.

Le dispositif « Agglo'bus », un système de navette à la demande déjà mis en place par l'Agglomération du Val d'Orge dans certaines communes rencontrant des situations similaires, entrera donc en fonction à Longpont début janvier pour améliorer l'offre de bus. Couvrant les tracés des lignes DM6B, DM17A et DM9, il permettra à chacun de se déplacer (au tarif habituel) lorsque les lignes régulières ne fonctionnent pas, c'est-à-dire en semaine entre 10h et 16h et le week-end entre 8h et 20h, avec un bus par heure. Les arrêts de cette ligne 5 Agglo'bus seront matérialisés par des poteaux. Un guide pratique et des fiches horaires seront distribués dans les boîtes aux lettres des Longipontains avant la fin de l'année afin de préciser les modalités pratiques de réservation.

Adoption d'un règlement pour le cimetière

Le règlement du cimetière communal définit l'ensemble des règles qui permettent une utilisation paisible des lieux en termes de sécurité, de salubrité, de tranquillité publique, de maintien du bon ordre et de décence.



Le règlement est consultable en mairie et affiché dans le cimetière. Quant aux tarifs et taxes applicables, ils sont établis chaque année par le Conseil municipal et tenus à la disposition des usagers en mairie.

Collecte des DASRI



Pour collecter les déchets de soins à risques infectieux (DASRI), l'agglomération du Val d'Orge a mis en place sur les 10 villes du territoire des bacs spécifiques pour récupérer en toute sécurité les aiguilles utilisées par les particuliers en traitement sous auto-injection. 36 pharmacies ont signé une convention destinée à établir la traçabilité du parcours de ce type de déchet en s'engageant à fournir des récipients conformes. À Longpont, c'est le cas de la pharmacie du centre commercial des Échassons. Une borne automatisée de collecte en apport volontaire a été installée devant la pharmacie, vous permettant de déposer vos boîtes à aiguilles aux horaires d'ouverture de la galerie Intermarché.

De retour des Balkans



Chaque année le CCAS propose aux Longipontains un voyage d'une semaine. Cette année, destination le Monténégro pour un groupe de 26 Longipontains. Malgré un temps maussade, le voyage accopagné par Delphine Antonetti s'est très bien déroulé. Au programme, plusieurs excursions qui leur ont permis de découvrir ce petit pays encore en plein développement qui attire de plus en plus de touristes, et juste de l'autre côté de la frontière, de visiter la très belle ville croate de Dubrovnic.

Couscous royal !



Pour la rentrée, le CCAS a proposé le 20 septembre dernier un déjeuner un peu spécial pour les seniors : un repas oriental. Au menu un savoureux couscous suivi de délicieuses pâtisseries orientales et de salades de fruits. Une belle initiative vivement appréciée par la soixantaine de personnes présentes.

Gymnastique douce : reprise des cours

Les cours de gymnastique très douce réservés aux seniors longipontains ont repris le 4 novembre dernier. Les cours ont lieu le lundi de 10h à 11h30 au gymnase des Garences. Ils sont dispensés par Nicolas Nezondet, éducateur sportif diplômé spécialiste de l'entretien et de la remise en forme pour le public senior.
Renseignements sur le contenu des cours : www.nadji12.wix.com/nico
Pour plus de renseignements sur les modalités d'inscription, contactez le CCAS de la commune au 01 64 49 61 19.

Votre retraite complémentaire chaque mois

À partir du 1er janvier prochain, votre retraite complémentaire sera versée chaque mois, et non plus par trimestre. Jusqu'à la fin de l'année 2013, rien ne change. Votre dernier versement trimestriel a eu lieu en octobre. Le 1er janvier, vous passerez au paiement mensuel. C'est automatique, vous n'avez aucune démarche à effectuer auprès de votre caisse de retraite. Celle-ci mettra en paiement votre retraite complémentaire le premier jour de chaque mois. La date exacte de versement sur votre compte dépend ensuite de votre établissement bancaire. Le délai est en général très court. Bien sûr, le montant annuel de votre retraite reste inchangé.
À noter : si votre compte bancaire fait l'objet de prélèvements automatiques (assurances, charges, factures diverses...) veillez à ce que le calendrier de ces prélèvements soit compatible avec les nouvelles dates de versement de votre retraite.

Après-midis dansants

L'association de danse Longpont Demain proposera prochainement avec la participation de l'association Vie Libre deux après-midis dansants à partir de 15h: dimanche 8 décembre à la salle du 40 rue de Lormoy au profit du Téléthon et le dimanche 9 mars 2014 à la salle des Échassons. Animation assurée par Martine et Dominique Bertine ; entrée à partir de 10€ par personne avec goûter offert.

Exposition annuelle du Club des Villarceaux



Comme chaque année le club des seniors de la ville propose une expo-vente des objets réalisés pendant l'année. Une bonne occasion de découvrir leur travail créatif, réalisation d'art et d'artisanat des ateliers couture, vitrail et décorations, et de dénicher de jolis cadeaux originaux pour les fêtes de Noël.
Vendredi 6 de 14h à 18h30
Samedi 7 de 9h à 12h30 et 14h à 19h
Salle du 40 rue de Lormoy, entrée libre.

Vœux du maire

Madame le maire, son équipe et le Conseil Municipal des Enfants présenteront leurs vœux aux seniors longipontains pour l'année 2014 le dimanche 10 janvier à partir de 12h au Gymnase des Garences. Cette après-midi festive sera cette année l'occasion de découvrir les rythmes et danses du Brésil. Pour les plus de 65 ans sur inscription auprès du service senior : 01 64 49 61 19.

PARCOURS PATRIMOINE

Monumental ou caché : découvrez le patrimoine de notre ville.

Pour en savoir plus sur l'histoire de la commune, suivez le nouveau « Parcours du chemin de la croix rouge fer » partant de l'allée des marronniers pour remonter jusqu'au carrefour de la croix rouge fer. À pied ou à vélo (piste cyclable sur les ¾ du parcours), partez sur les traces de notre histoire locale, au fil des panneaux qui expliquent le passé de différents lieux.

1. Entre le château de Lormoy et la tour de Monthléry s'étend l'allée des marronniers. Plantée en 1863 par Constant Say, propriétaire du château, cet ensemble est constitué d'un double alignement comportant à l'origine 300 arbres.
2. À ce croisement des chemins dont la toponymie garde le souvenir, a eu lieu une des grandes batailles de l'histoire de France. Le 16 juillet 1465, 36 000 soldats se battent ici, 2 000 y trouvent la mort. (Le panneau est tombé récemment lors de fortes rafales de vent, il sera remplacé très prochainement).
3. Autrefois, Longpont était la cité de l'eau vive et ce privilège faisait des envieux dans les villages d'alentour. Aujourd'hui, ce réseau sous-terrain exceptionnel et son réservoir classé monument historique existent toujours.
4. De l'histoire à la légende, celle de la croix rouge fer raconte la construction de l'église, qui deviendra basilique, et de Dame Hodierne, épouse du seigneur de Montlhéry.



Parcours réalisé par la Société Historique de Longpont, l'Association de Défense des Sources et le Service Culturel de la ville.


1


2


3


4

RETOUR EN IMAGES SUR LES STAGES DE CIRQUE

Le Service Culturel proposait aux dernières vacances scolaires des stages d'initiation aux arts du cirque pour les enfants de la commune. Encadrés par les artistes professionnels du cirque Rudi Llata Circus, les participants ont pu découvrir le monde du cirque sous le chapiteau installé dans la prairie derrière la basilique.
La troupe reviendra cet hiver en résidence pour créer son nouveau spectacle 2014 et animer des ateliers chaque mercredi durant un mois pour les enfants de l'accueil de loisirs élémentaire. Pour ceux qui voudront découvrir le nouveau spectacle du Rudi Llata Circus : rendez-vous dans le parc du gymnase des Garences pour deux séances le week-end des 15-16 février.



























Fête de la peinture rapide



Pas moins de 15 villes essonniennes, dont la nôtre, participaient cette année à la fête de la peinture rapide entre début mai et début novembre. Le principe est simple : dans chaque ville ou village, débutants ou confirmés, les participants sont accueillis pour créer dans la journée une peinture sur un sujet libre à propos des habitants et des lieux. Le soir, les œuvres sont exposées et les peintres du jour récompensés par le jury. Cette année la fête a eu lieu le dimanche 29 septembre. Malgré un temps maussade, le nombre de participants est en hausse. Si les enfants participent toujours de bon cœur à cette manifestation, le nombre d'adultes est en augmentation. Un vrai succès.

CATÉGORIE / ÂGE	PRÉNOM NOM
ENFANTS	
Matisse – 4-5 ans	Titouan Delalande, Jules Vannier
Van Gogh – 6-7 ans	Camille Dézé, Manon Mounier
Léger – 8-9 ans	Ilona Mounier, Anael Lachin
Delacroix – 10-11 ans	Mathilde Cloarec
Degas – 12-14 ans	Caroline Béguinet, Éléa Partage
ADULTES	
Braque – abstrait	Stéphane Delalande, Céline Boutin
Toulouse Lautrec amateurs débutants	Hassan Meskaoui, Christian Clouard, Sébastien Dézé
Cézanne amateurs confirmés	Betina Mrosoloski, Catherine Lechevallier, Jean Kabiche, Gérard Boutin
Michel-Ange catégorie d'honneur	Didier Watrin, Jean-Luc Muzellec, Michel Socquet, Fernand Silva, Lydivine Le Galludec, Charlette de Lossy, Dominique Theron, Xti Cor, Christiane Roptin, Bénédicte Lahlali
Prix coup de cœur enfant	Diane Bichon
Prix coup de cœur adulte	Dominique Theron

Reprise de la saison d'orgue



Vendredi 7 février, la commune propose un concert Chœur et Orgue par l'association longipontaine de l'Ensemble Vocal Christine Paillard accompagné à l'orgue par Martin Tembremande.
Au programme :
Messe en Ré majeur de Antonín Dvorák pour grand chœur, petit chœur et orgue
Hallelujah, extrait du messie de Haendel
See the conqu'ring héro comes, extrait de Judas Macchabée de Haendel
Béatitudes de Tomaso Albinoni
Et également quelques pièces pour orgue seul.
20h30 en la Basilique de Longpont – Tarif : 10€ ; Gratuité pour les jeunes de – de 18 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi.
Vente sur place, ouverture des caisses à 20h (pas de prévente).

Concert de Noël

Le dimanche 15 décembre à 16h, l'association Les Amis de l'Orgue propose un concert. Au programme :
Pièces d'orgue et chants de Noël.
Œuvres de Heinrich Schütz, Dietrich Buxtehude, Jehan-Adam Guilain, André Campra, Alexandre-Pierre-François Boëly, et chants traditionnels.
Delphine Bessat et Dorothée Perreau, soprani,
Michel Poillot au grand-orgue,
avec la participation du chœur d'enfants de la Basilique, direction Marif Franquemagne
Basilique - libre participation aux frais

Festival « Longpont-sur-rock », 6e édition !



Ce festival, organisé par la municipalité, permet aux groupes de musiciens amateurs essonniens de se produire sur scène dans des conditions professionnelles. Cette rencontre est ouverte à toutes les esthétiques : pop, rock, chanson française, musiques électroniques, reggae, métal ... Au terme des auditions, un jury d'amateurs et de professionnels jugera la prestation en direct des artistes lors du tremplin. Une large part de la décision sera accordée à l'applaudimètre.
Les ateliers rock des écoles de musique de Longpont et Sainte-Geneviève-des-Bois ouvriront la soirée, le groupe longipontain les Longbridge la clôturera. Entre les deux : la programmation des groupes du tremplin est en cours.
Contact : s.deze@mairie-longpont91.fr
Samedi 8 février à partir de 20h30. Entrée libre et gratuite. Buvette sur place. Salle des Échassons, rue André Chermette à Longpont.

Du vent dans les branches de Sassafras



Pour sa saison 2014, la compagnie théâtrale longipontaine La Porte Entr'Ouverte présente un œuvre singulière et emblématique de René de Obaldia : *Du Vent dans les Branches de Sassafras*, mise en scène par Marie-Jo Léveillé. Vieux dur-à-cuire, patriarche au sang chaud et aux propos musclés, voici John-Emery Rockefeller, personnage haut en couleurs de ce « western de chambre » plein d'humour et de fantaisie. Dans son ranch assailli par les Peaux-Rouges, se croisent tous les archétypes du Far-West : le fils rebelle, la mère pleine de bon sens, la belle héroïne, le médecin ivrogne, le shérif sans peur et sans reproche, la fille de joie au grand cœur, sans oublier les bons et les méchants Indiens... Cette parodie de western, menée tambour battant avec humour et poésie, est truffée de clins d'œil à la tragédie classique et au cinéma. On ne s'ennuie pas un instant !
Vendredi 17 et samedi 18 janvier à 20h30, dimanche 19 janvier à 15h30, salle des Échassons, rue André Chermette.
Tarifs : 9 €, 6 € (enfants, étudiants, demandeurs d'emploi, retraités).

Le programme de votre médiathèque

Chemin de derrière les murs
91310 Longpont-sur-Orge
Tél. : 01 69 01 41 44
www.lireenvaldorge.fr

• MERCREDI 4 DÉCEMBRE 10H-11H ET 14H-15H30.
Raconte-tapis
4 séances de Raconte-Tapis
avec Annick Incerti.
Sur réservation.
0-3 ans : à 10h et 11h
3-8 ans : à 14h et 15h30
Salle du Conseil – mairie de Longpont.

• MERCREDI 11 DÉCEMBRE À 15H
Kamishibaï : « *Le Petit Chaperon Jaune, le Petit Chaperon Blanc, le Petit Chaperon Vert* ».



Une comédienne arrive son panier à la main. D'une drôle de boîte, elle tire toutes sortes d'images et même quelques marionnettes de papier. Elle nous raconte, avec douceur et humour, trois fois, l'histoire d'un certain petit chaperon, mais cette fois-ci pas le rouge... Le jaune, le blanc et le vert !
Kamishibaï signifie littéralement « théâtre de papier ». C'est une technique de conte très en vogue des années 1920 à 1960 au Japon.
Par la Cie Madone des Sleepings, en partenariat avec le Théâtre Brétigny.
À partir de 4 ans. Sur réservation.
Salle du Conseil – mairie de Longpont.

MERCREDIS 18 DÉCEMBRE ET 5 FÉVRIER À 10H30
Heure du conte tout-petits avec Clément Turin
Public : 18 mois à 5 ans
Entrée libre et gratuite sur réservation – à la médiathèque

VENDREDI 3 JANVIER À 10H30 ET 14H30
Ateliers de couture créative avec Hélène Réa



Public : enfants à partir de 5 ans
Entrée libre et gratuite – sur réservation - à la médiathèque

MERCREDI 15 JANVIER À 14H30
Heure du conte « Sur la banquise » avec les conteurs de l'Atelier conte du Val D'Orge
Entrée libre et gratuite – à la médiathèque

Venez rire au théâtre : 5e cabaret-théâtre du téléthon

Prenons quelques troupes de théâtre amateur venues des communes de l'Essonne...
Demandons-leur de présenter des saynètes, drôles bien sûr,
Partageons un verre autour des gâteaux et plats confectionnés par les troupes,
L'ambiance cabaret est en place...
Venez nombreux soutenir les troupes de théâtre membres de la FNCTA, le tout pour une bonne cause, le Téléthon.
Au programme (dans le désordre !) :

• Compagnie La Parenthèse (St-Vrain)
Silence de Catherine Blanchard,
Nostalgie et *La lettre d'Islande* de Roland Dubillard

• Compagnie des Dix (Quincy-sous-Sénart) :
L'Augmentation de Dino Buzzati

• Les Dodus Dindons (Villemoisson-sur-Orge) :
Les Châtelaines de Catherine Blanchard et *Zizi à vendre* de Sébastien Thiéry



• Compagnie Ballainvilloise (Ballainvilliers) :
Entracte et *Tragédie* de Jean-Michel Ribes

• Compagnie Cube (Ballancourt-sur-Essonne) :
des saynètes « surprise »...

Soirée organisée par Le Comité Départemental 91 de la FNCTA (Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation) avec le soutien de la municipalité de Longpont-sur-Orge. Chaque entrée donne droit à une collation et une boisson gratuite.
Les recettes de la soirée seront reversées au Téléthon.
Durée : environ 1h30. Entrée : 10€, 5€ pour les moins de 12ans.
Samedi 14 décembre à 20h30 - Salle des Échassons

L'atelier d'écriture publié

Pour la première fois, les textes de l'atelier sont publiés. Alain Lamour, premier adjoint au maire délégué à la Culture, écrit en introduction à cet ouvrage: « À lire ce recueil de textes de l'atelier d'écriture olfactive, on ne peut que se réjouir de la diversité des talents d'écrivain dans l'agglomération et sur la commune. Qui sait ? Certains de ces talents étaient peut-être insoupçonnés par les intéressé(e)s eux(elles)-mêmes et seraient restés cachés sans l'atelier d'écriture. Ce dernier s'inscrit dans la politique culturelle de la municipalité menée depuis 2008, qui vise notamment à valoriser le patrimoine de la commune et favoriser l'expression artistique. Dès 2009, en partenariat avec le Conseil général, un atelier conte a vu le jour, suivi d'un second l'année suivante. Très vite l'idée d'associer oral et écrit a surgi, avec l'ouverture d'un atelier d'écriture de contes. Aujourd'hui, c'est au sein de l'Agglomération du Val d'Orge que l'atelier d'écriture olfactive permet aux Longipontains – et à tous les Valorgiens – de cultiver leur plaisir d'écrire, en faisant appel à l'odorat, le sens humain qui a le plus de mémoire. De la mémoire surgissent des émotions, le terreau de toute expression artistique, et de l'écriture en particulier.
Merci à Violaine de Carné, l'animatrice de l'atelier, qui a su guider ses stagiaires dans ce voyage olfacto-littéraire, et félicitations à nos écrivains à qui je souhaite de conserver intact le plaisir d'écrire. Bonne lecture.»



L'ouvrage est disponible gratuitement sur demande à la médiathèque et il est toujours possible de vous inscrire à l'atelier.

Le programme de l'école municipale de musique

• Auditions d'élèves à 19h à la salle Chopin de l'École de Musique le mercredi 18 décembre et le jeudi 16 janvier.
• Concert au profit de l'AFM-Téléthon le samedi 7 décembre à 15h30 en salle du Conseil.
• Carte blanche sur le thème du cirque le vendredi 13 décembre à 20h30 à la salle des Échassons.



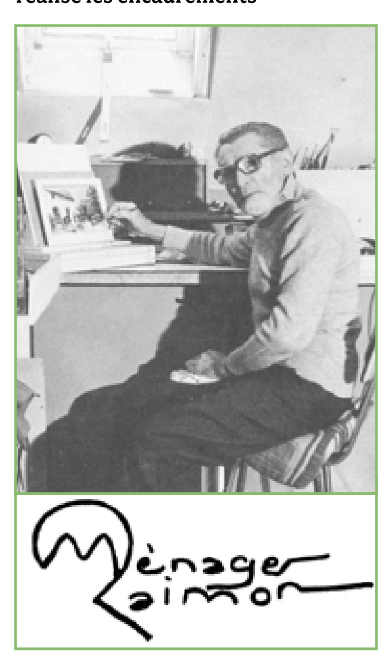
Concert Bach

Le Chœur et l'Orchestre Paul Kuentz présente l'Oratorio de Noël de Bach samedi 21 décembre à 20h30 à la basilique. Tarifs : 25€, réduit 20€ - Prévente à la boulangerie du Fournil de la basilique

Raimon Ménager



Le 14 juin dernier, Yannick Ménager, habitant de Sainte-Geneviève-des-Bois, faisait don à notre commune de quatre œuvres picturales représentant la place réalisées par son père Raimon Ménager. « Passant à Longpont, et voyant la place en réaménagement, Yannick Ménager nous a contacté pour offrir à la commune les œuvres de son père, raconte Alain Lamour, Maire adjoint à la culture. Ses œuvres, étant très intéressantes d'un point de vue historique comme artistique, nous avons accepté avec joie ce don ». En effet, Raimon Ménager était un peintre et dessinateur talentueux qui a participé à de nombreuses manifestations en Essonne, mais aussi partout en France, et remporté plusieurs prix. Vous pouvez découvrir une de ses toiles ainsi que trois de ses miniatures résultats de sa méthode particulière de découpage et pliage dans la salle du Conseil de la mairie. Merci à Michel Divol qui en a réalisé les encadrements



ATTENTION TRAVAUX

Pré à l'âne



Le chantier du parking du Pré à l'Âne a dû être interrompu en raison du temps trop pluvieux. Rappelons que ces travaux permettront l'agrandissement du parking du Pré à l'Âne pour atteindre une trentaine de places avec un éclairage public. Le revêtement du sol sera réalisé en silico-calcaire posé sur une émulsion de bitume. La couleur finale devrait tendre vers un beige foncé.

Rue de l'horloge





La réfection de la rue de l'Horloge avec un repavage total de la chaussée depuis la rue du Dr Darier jusqu'au rétrécissement piétonnier est terminée. Les pavés utilisés sont à l'identique de ceux existants, soit des pavés en grès.

Travaux d'éclairage public aux Échassons

Le service de l'éclairage public de la communauté d'Agglomération du Val d'Orge est intervenu sur une partie du secteur des Échassons qui, depuis quelques mois, subissait des pannes à répétition.

La vétusté des équipements, ainsi que le cheminement actuel des réseaux, ne permettaient pas d'intervenir de façon durable sur les dysfonctionnements. Une grande majorité des réseaux traversait le domaine privé ce qui souvent ne permettait pas d'effectuer des interventions efficaces.

Ces travaux ont donc permis, d'une part de rediriger certains de ces réseaux sous le domaine public, et d'autre part de changer par des équipements neufs les départs de ligne.

Le secteur des Échassons restant à couvrir devrait être traité de la même façon dans le courant de l'année 2014.

Travaux réalisés pendant les vacances d'automne dans les écoles

Élémentaire Échassons :

- Création de deux toilettes aux normes PMR (personne à mobilité réduite)
- Réfection de l'aire de saut en longueur



- Entoilage et mise en peinture du hall de l'école



Maternelle Lormoy :

- Reprise de l'étanchéité du toit terrasse
- Déplacement de prises pour le branchement d'ordinateurs dans une classe
- Pose de portemanteaux dans le hall d'activité



Travaux

Retrouvez toute l'actualité des travaux réalisés sur la commune dans la rubrique « travaux » de notre site internet.
www.mairie-longpont91.fr

DES JOURNÉES SOLIDAIRES

27e AFM-Téléthon : les week end de 6-7-8 et 14-15 décembre prochains.

30 millions de personnes sont touchées par les myopathies en Europe dont 3 millions en France, soit 4,7 % de la population de notre pays.

L'Association Française contre les Myopathies (AFM) a pour but de trouver une solution thérapeutique aux maladies neuromusculaires par le biais de la recherche et d'améliorer le quotidien des malades en favorisant un meilleur accès aux soins.
La municipalité, le Conseil municipal des enfants, l'École municipale de musique, les écoles de notre ville ainsi que sept associations longipontaines s'associent pour agir ensemble lors du prochain AFM-téléthon.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

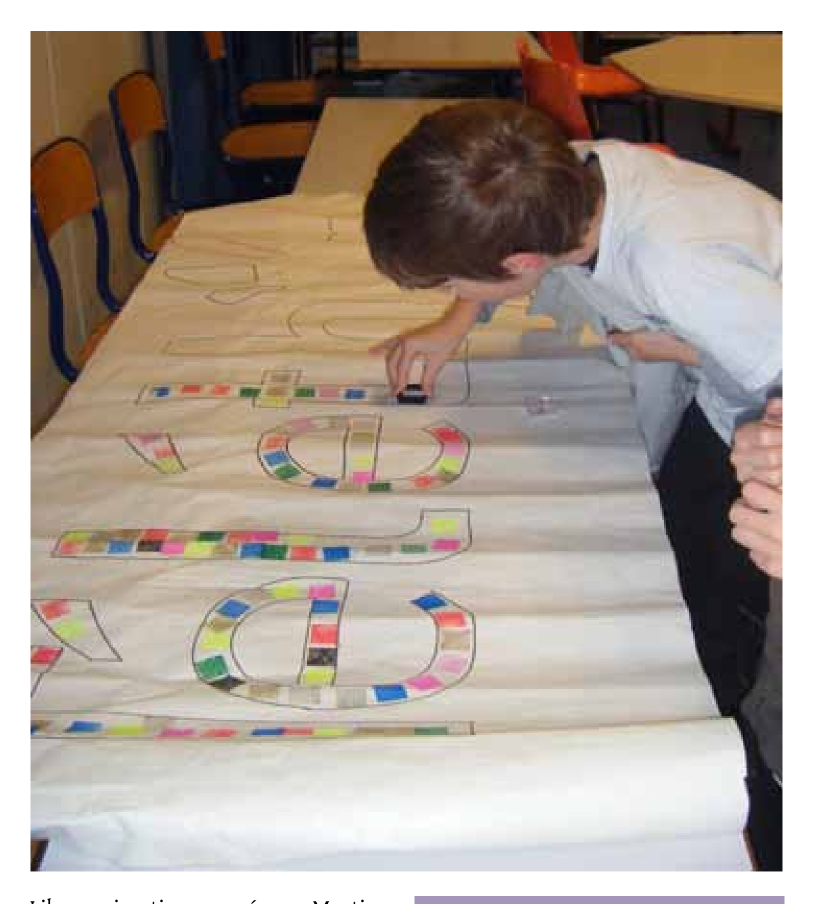
Les élèves de l'école élémentaire de Lormoy relèveront le défi d'une course-relais toute la journée durant, dans la cour de l'école élémentaire, et réaliseront une grande fresque.
De 16h à 17h15, les élèves de l'École élémentaire des Échassons vendront les cartes de vœux qu'ils ont eux-mêmes réalisées pour cette occasion.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

À 15h, les élèves de l'École de musique municipale propose un concert en salle du Conseil, participation libre.

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

À 10h30, venez rejoindre la Zumba Géante proposée par le LOS au gymnase des Garences ; entrée 3€ avec une boisson comprise et vente de crêpes sur place. Dans le hall, ne manquez pas la vente d'objets fabriqués par l'association Lin, Croix en soie et l'accueil de loisirs maternel, ainsi que les ateliers créatifs proposés par le Conseil Municipal des Enfants ; libre participation.
À 15h, dans la salle du 40 rue de Lormoy : « Après-midi dansant » organisé par l'école de danse Longpont Demain avec la participation de l'association Vie Libre, animation assurée par Martine et Dominique Bertine ; entrée à partir de 10€ par personne avec goûter offert.



SAMEDI 14 DÉCEMBRE

À 14h, dans le hall du gymnase, Noël de l'Association Vigilance Environnement Longpont-sur-Orge. Au programme des ateliers bricolage pour Noël suivis d'un goûter : chocolat chaud et crêpes. Participation libre.
À 20h30, à la salle des Échassons, les troupes, rassemblées par la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation, venues de toute l'Essonne proposeront une soirée « Cabaret-Théâtre ». Entrée 10€, 5€ pour les – de 12 ans.

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

À 15h, Spectacle de danse de l'association la Bande à Puce à la salle des Échassons.
Libre participation.

NOUVEAU !

Des urnes seront mises à disposition pour recevoir vos dons le temps des manifestations et du lundi 2 décembre au lundi 16 décembre :
- à l'accueil de la mairie et à la médiathèque aux heures d'ouverture
- chez vos commerçants.



Élections dans les écoles

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES						
ÉCOLE	FCPE			UNAAPE / AAPEL		
	voix	%	sièges	voix	%	sièges
Maternelle Jean Ferrat	26	27,3	1	69	72,7	3
Maternelle Lormoy	21	38,18	1	34	61,82	2
Élémentaire Lormoy	–	–	–	63	100	9
Maternelle Échassons	56	71,79	3	20	28,21	1
Élémentaire Échassons	62	61,39	5	39	38,61	3
TOTAL	165		10	225		18

Le 11 octobre dernier les parents d'élèves ont voté pour désigner leurs représentants au sein des établissements scolaires de la ville. Membres d'une fédération nationale ou d'une association locale, les parents d'élèves élus sont les représentants de l'ensemble des familles. Présents au sein des Conseils d'écoles, ils peuvent intervenir auprès de la mairie ainsi que du rectorat et de l'Inspection académique.

Subvention 2013 : dernières attributions

La liste annuelle des subventions versées aux associations a été publiée dans le VAL n°103 du mois de mai. Cependant, comme chaque année, le reliquat de budget est utilisé pour aider de nouvelles associations ou des projets précis. Aussi, 300 euros ont été accordés à l'association Lin croix en soie pour l'achat du matériel nécessaire à la réalisation de la bannière clunisienne de Longpont. Celle-ci a été exposée dans la Basilique durant les mois de septembre et octobre dans le cadre de l'exposition réalisée pour les journées du patrimoine, vous pouvez maintenant l'admirer en mairie. Une subvention de 500 euros a également été attribuée au Photo club de Longpont afin de soutenir le développement de stages pour les adolescents.

Créer une association : mode d'emploi

Vous avez un projet et vous souhaitez créer une association ? Le service municipal de la vie associative est là pour vous guider dans vos démarches administratives. Contactez Maxime Precias afin de prendre rendez-vous : m.precias@mairie-longpont91.fr

Une seule faute !



Le 12 octobre dernier, l'association Loisirs et Découverte proposait sa 5e dictée dans les salons du château de Lormoy. Une édition qui a réuni 25 personnes. Deux dictées leur étaient proposées, une pour les adultes et une pour les jeunes, adaptée au niveau scolaire de chacun. Le thème de cette année, l'environnement, a permis d'évoquer de nombreux sujets essentiels comme la pollution, la déforestation ou encore la biodiversité. Chez les juniors, Morganne Clowez, Eléa Mendez et Océane Champuy remportent les prix de leur catégorie, tandis que chez les adultes, c'est Daniel Malot le vainqueur de cette édition avec une seule faute. Bravo aux gagnants et aussi à tous les participants.

Ouverture d'un cours de handball depuis début novembre

Le club du « Val d'Orge handball » propose un cours de handball au gymnase des Garences pour les 7-12ans (filles et garçons) le mercredi de 14h à 16h dans la grande salle.

Prendez-vous sur place pour s'inscrire, essai possible. Ouvert à tous. La cotisation est de 108 euros.

Contact pour plus de renseignements : Barbara 06 38 90 98 55 www.smssgshandball.com

Concours de courges



L'association Les Paniers de Longpont organisait le 11 octobre la 2e édition des Trophées des Potimarrons. Le concours du plus Joli Rond Rigolo Petit Potimarron récompensait les jardiniers de 4 à 12 ans qui ont planté une graine et s'en sont occupé le printemps et l'été pour récolter le légume à l'automne. Un jury composé d'un maraîcher, d'une élue et d'une amapienne a sélectionné 7 gagnants parmi la trentaine de potimarrons présentés.

Sur les quelques 500 enfants ayant participé au concours, une quarantaine était présente et a été récompensée par un livre ou un CD, une sculpture réalisée par les enfants des accueils de loisirs de Longpont, un diplôme et un petit mot des maraîchers.

Les gagnants :
- Le plus petit : Lou Pouliquen
- Le plus rond : Yanis Cherifi
- Le plus gros : Juliette et Alice Chatelet
- Le plus rigolo : Juliette Picri
- Le plus joli : Léandre Vanmoeserlande
- Trophée spécial mise en scène esthétique : Faustine Olivier
- Trophée du jury pour le potimarron le plus étrange : les enfants de l'accueil de loisirs maternel

Noël de l'Association Vigilance Environnement Longpont-sur-Orge

Comme chaque année, l'association propose à tous des ateliers bricolage pour Noël pour apprendre à fabriquer de petits objets avec des matériaux naturels ou de récupération. Suivi d'un goûter convivial pour tous les participants avec chocolat chaud et crêpes maison.

Samedi 14 décembre à partir de 14h. Entrée libre. Public familial. Hall du gymnase des Garences

CONSEIL MUNICIPAUX DES 4 JUILLET ET 17 OCTOBRE 2013

4 JUILLET

• **Attribue,** à l'unanimité, un bon vestimentaire annuel d'une valeur de 110 € échangeable dans plusieurs enseignes de magasins locaux aux agents ne bénéficiant pas de la dotation vestimentaire.
• **Autorise**, à l'unanimité, Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition de la Monaco à l'UDSP, à titre gratuit.
• **Autorise**, à la majorité absolue, (3 abstentions), Madame le Maire à signer les marchés de travaux de construction de l'espace communal Jean Ferrat avec les entreprises attributaires. Le montant estimatif des travaux s'élève à 2 500 327,05 euros TTC.
• **Confirme**, à la majorité absolue, (3 contre), que la concertation relative au projet de PLU s'est déroulée conformément aux modalités fixées par la délibération du 18 décembre 2008 prescrivant l'élaboration du PLU, **arrête** le bilan de la concertation tel qu'il a été présenté par l'adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme et arrête le Plan Local d'Urbanisme.
• **Décide,** à l'unanimité, de solliciter un fonds de concours investissement à la communauté d'agglomération du Val d'Orge d'un montant de 21 184,36 € pour la réalisation de travaux d'enfouissement de réseaux.
• **Approuve,** à l'unanimité, la signature avec le Département de l'Essonne d'un contrat de territoire et le programme des opérations suivant pour un montant total de 2 437 793 € HT :
construction de l'Espace Jean Ferrat avec une école élémentaire (1 101 882 € HT) et un centre de loisirs maternel et élémentaire (1 335 911 € HT), et sollicite pour la réalisation de ce programme l'octroi de subventions par le Département, d'un montant total de 728 120 €.
• **Décide**, à l'unanimité, la gratuité de la restauration scolaire pour les stagiaires, les apprentis, les agents en contrat unique d'insertion et les agents en contrat emplois d'avenir, pour l'année scolaire 2013/2014.

17 OCTOBRE

• **Écoute** une information relative à la démission de Jean-Guy Tayeb, conseiller municipal.
• **Attribue,** à l'unanimité, un chèque Cadhoc de 109 € aux agents sur un emploi permanent à temps complet et présents au 1er novembre et un chèque Cadhoc pour le noël des enfants du personnel de 0 à 15 ans.
• **Émet**, à l'unanimité, un avis favorable sur le programme annuel d'accès à l'emploi titulaire pour l'année 2013, pour 2 agents.
• **Approuve,** à l'unanimité, le recrutement de trois agents d'adjoint polyvalent sur la base d'un contrat de droit privé, dans le cadre du plan de déprécarisation mis en place par la municipalité.
• **Décide,** à la majorité absolue, d'attribuer une prime de fin d'année, d'un montant de 500 € nets proratisé à la présence, aux agents embauchés en contrat emplois d'avenir, au 1er novembre de l'année,
• **S'engage,** à l'unanimité, à mettre en œuvre le protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique en date du 8 mars 2013
• **Autorise,** à l'unanimité, Madame le Maire à signer la lettre de demande de labellisation « ville en poésie »,
• **Approuve,** à l'unanimité, le programme d'actions de développement culturel pour la saison 2013 – 2014, **autorise** Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du conseil général pour des actions de développement culturel
• **Autorise,** à l'unanimité, Madame le Maire à signer la convention de coordination relative à l'enfouissement du réseau de télécommunication chemin de Biron,
• **Décide,** à l'unanimité, de transférer dans le domaine public communal les voies, réseaux et espaces communs du Clos du Perray
• **Accorde,** à l'unanimité, sa garantie pour le remboursement à hauteur de 50 % d'un prêt d'un montant total de 100 000 euros souscrit par l'Association Monde en Marge, Monde en Marche auprès de la caisse des dépôts et consignations. Ce prêt étant destiné à financer l'opération 50, rue de Lormoy,
• **Décide,** à la majorité absolue (3 abstentions), de donner à bail emphytéotique pour une durée de 20 ans avec une redevance de 1 euro symbolique les 6 logements situés dans le bâtiment C de la copropriété du 20, rue de Lormoy, et les 9 places de stationnement situées devant ledit bâtiment.
• **Vote,** à l'unanimité, les subventions aux associations suivantes : 475 € pour CAE, 500 € pour le Photo Club Longipontain et 300 € pour Lin Croix en Soie.
• **Réaffirme,** à l'unanimité, son attachement pour les principes fondamentaux que sont la liberté d'opinion, la liberté d'expression et leur corollaire, la liberté d'information, **affirme** son soutien aux journalistes Didier François et Edouard Elias détenus en Syrie et demande leur libération.

Information
Tous les comptes-rendus succincts et les procès verbaux des conseil municipaux sont disponibles sur le site de la mairie: www.mairie-longpont91.fr

EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

AUTISME DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Que ce soit au gouvernement ou au niveau municipal, « la gauche », c'est bien connu, voudrait notre bonheur… malgré nous !

Mme Antonetti, qui sans aucun doute est « de gauche », sait ce qui est bien et ce qui est mal, et nous, nous ne comprendrions rien…

Elle n'écoute pas et s'obstine à imposer sa conception idéologique comme la mise en place d'un PLU qui, s'il est validé et appliqué, défigurera à jamais notre belle commune.

C'est vrai qu'il lui faut un bilan à cette équipe municipale sortante, et un PLU, fut-il mauvais, est plus présentable qu'une « restriction des pollutions électromagnétiques », des pistes cyclables inutilisées ou encore qu'une route inutilisable car jonchée de ralentisseurs !

À l'heure où nous recevons nos feuilles d'impôts, nous ne pouvons que constater le gaspillage qui est fait de notre argent : les dépenses de fonctionnement de la commune ont explosé et la dette a considérablement augmenté !

Mme Antonetti semble croire que le Val d'Orge va nous sauver… et que ces financements tombent du ciel…

- Dépenser plus, s'endetter davantage : voilà la constante de cette idéologie !
- Oublié, le pragmatisme et la gestion rigoureuse des deniers publics !
- Oublié, le fait qu'au final, ce sont les Longipontains qui paieront la note !

Mme Antonetti est une élue « radicalement à gauche », Elle continue à jouer au « Père Noël » avec l'argent de la commune et des Longipontains.

Sa politique sociale communale, son PLU, ne sont rien d'autre que la mise en place d'une stratégie électoraliste que nous devrons financer pendant des années…

Groupe Longpont Démocratie et Patrimoines – ldeplongpont.blogspot.fr

RÉNOVATION DE LA PLACE DES COMBATTANTS : OBJECTIF PRESQUE ATTEINT

En septembre, Mme le Maire inaugurait la place des Combattants rénovée. Reconnaissons que cette rénovation était plus que nécessaire. Enfin notre basilique est mise en valeur par un parvis digne d'elle et l'eau de nos sources recommence à couler sur la place. Cette nouvelle perspective serait vraiment réussie si elle n'était pas brouillée par une forêt de quilles métalliques particulièrement inesthétiques. Nous pensons qu'un autre moyen de délimiter les voies de circulation plus discret et plus harmonieux pourrait remplacer ces pieux disgracieux.

En octobre, la première pierre de l'espace communal Jean Ferrat a été posée. Ce projet que nous avons approuvé, terminera l'école Jean Ferrat avec l'ajout de 5 classes élémentaires et de locaux pour les activités périscolaires. Les anciens locaux affectés à ces activités deviendront donc disponibles pour d'autres utilisations. Les anciens locaux affectés à ces activités deviendront donc disponibles : une opportunité pour créer, à moindre coût, de nouveaux lieux utilisables notamment par les associations pour leurs activités. Nos infrastructures actuelles ont peu évolué au fil du temps alors que la population augmentait. Elles sont devenues notoirement insuffisantes.

Le 25 septembre dernier le Conseil Communautaire du Val d'Orge a voté pour exclure Longpont de l'obligation de réaliser une aire d'accueil pour les Gens du Voyage. Nous nous réjouissons bien sûr de cette solidarité ainsi exprimée par l'ensemble des communes de l'Agglo.

Cette décision rend justice à Longpont : peu de communes en Essonne accueillent déjà sur leur territoire une communauté de Gens du Voyage sédentaires aussi importante que la nôtre. Reste maintenant à la traduire dans les documents d'urbanisme et à obtenir l'agrément de l'État.

Groupe Bien Vivre à Longpont
www.initiatives2008.org

LES RÉPUBLICAINS INQUIETS

Injures racistes à l'encontre du ministre de la Justice, sifflets sur les Champs Élysées durant la cérémonie du 11 novembre : certains faits, de nature à inquiéter tout républicain qui se respecte, peuvent rappeler de bien sombres moments de notre histoire. Ils ne présagent rien de bon pour l'avenir et dans tous les cas témoignent de la radicalisation de certains groupes prêts à franchir les limites communément admises dans une démocratie.

La banalisation de la pensée extrémiste basée sur une vision étriquée des rapports humains peut en amener certains à revendiquer un modèle dont les normes seraient l'exclusion et l'égoïsme. Fermetures des frontières, rejet de celui qui est différent, abandon des plus démunis, repli sur soi et aveuglement face à l'évolution du monde moderne, il y a dans ce schéma archaïque une forme d'absurdité de raisonnement dont certains esprits désorientés peuvent malheureusement se satisfaire. Alors que notre devise républicaine proclame depuis des siècles, outre la liberté, l'égalité et la fraternité, comment peut-on défendre aujourd'hui des positions qui ne reposent en fait que sur « le chacun pour soi » comme règle de vie ?

Même si dans une petite ville comme la nôtre nous nous croyons à l'abri de tels sectarismes, chacun doit prendre conscience que les propos qu'il tient peuvent d'être porteurs d'un message qui peut libérer des pulsions difficilement contrôlables une fois qu'elles se croient autorisées à s'exprimer.

Souhaitons que la période que nous allons vivre ne se déroulera pas pour des raisons électoralistes dans un climat propice à des dérives que tout le monde pourrait ensuite regretter. Il en va de la responsabilité de chacun

Goupe Longpont Gauche Unie

PLEIN FEUX SUR STUDIOWATTS PRODUCTION

L'association assurera entièrement la technique du prochain Longpont-sur-Rock.



Vous pourriez bien l'avoir croisé à l'occasion du dernier Festival du Coquelicot, il était en charge de toute la partie son et lumière de l'événement, posté derrière une machine dont le nombre de boutons rebuterait à priori n'importe qui.

Si le visage de ce jeune Longipontain de 20 ans ne vous est pas inconnu, ce n'est peut-être pas seulement parce qu'il habite depuis toujours la commune. En effet cela fait maintenant de nombreuses années que Florian Touzelin s'est découvert cette passion : « *Lorsque j'assiste à des concerts, j'ai toujours tendance à regarder ce qu'il se passe en haut, les lumières au-dessus de la scène, plutôt que les artistes eux-mêmes* ». C'est donc avant tout pour s'amuser, pour mettre en scène les soirées de ses amis, que Florian commence à s'intéresser aux aspects techniques de la mise en lumière et de la sonorisation.
Son goût pour la « technique » ne s'étant pas émoussé à la suite de ses premières expériences, il crée avec des complices passionnés l'association « Studiowatts Productions » avec laquelle, de manière semi-professionnelle, il assure la mise en lumière et la sonorisation d'événements, aussi bien à la demande de particuliers, que d'associations ou de collectivités locales (Comité de jumelage de Longpont, Association Paroissiale, Lycée Léonard De Vinci, Mairie de Longpont ...). « *Florian et ses amis sont compétents, volontaires et Longipontains ! Nous avons décidé de faire confiance aux jeunes gens de cette association en nous adressant à eux pour la régie technique de certaines manifestations culturelles* », indique Alain Lamour, maire-adjoint à la culture, heureux de cette collaboration.
Disposant, à résidence, des équipements suffisants pour assurer la prestation lors de manifestations réunissant jusqu'à 150 personnes, l'association « Studiowatts Productions » a parfois recours à la location auprès d'entreprises locales spécialisées lorsque les conditions le nécessitent. Ce fonctionnement permet à Florian de limiter les investissements, liés au matériel et de favoriser le renouvellement régulier de ses équipements avec deux exigences constantes : proposer le meilleur de la technologie actuelle, tout en maintenant une consommation électrique limitée.
Après avoir obtenu un BTS Audiovisuel en juin dernier, Florian poursuit ses études. Il est aujourd'hui inscrit en licence professionnelle « Systèmes audiovisuels numériques ». Ce cursus pourrait l'amener à travailler, à l'image de son actuel contrat d'alternance chez TV5 Monde, dans l'univers de la télévision qu'il apprécie également. Mais les médias ne feront pas perdre à Florian son goût pour l'événementiel.
L'association assurera entièrement la technique du prochain Longpont-sur-Rock en février.

Association Studiowatts Productions
Éclairage – Sonorisation – Animation
Site : studiowatts.voila.net
06 13 43 20 29 - studiowatts.productions@orange.fr

LE PORTUGAL DANS VOS ASSIETTES

Bonne humeur, humour et gastronomie font bon ménage.



Depuis le 7 octobre « Chez Maria, Le Resto » régale tous les amateurs de gastronomie portugaise. Accueil chaleureux garanti.

Depuis la mezzanine, la photo ne peut pas vous échapper : celle du pont Vasco de Gama sur l'embouchure du Tage à Lisbonne qui décore toute la largeur de l'établissement. Pas de doute, vous êtes bien dans un restaurant portugais. D'ailleurs la carte le confirme : morue, poulet, cochon de lait… Rien que des produits frais.
Il ne manque que la terrasse… ensoleillée. Pas grave. Le soleil, c'est à l'intérieur qu'on le trouve. Bonne humeur, humour et gastronomie font bon ménage. Maria Carvalho et Joaquim, son chef, le prouvent tous les jours.
À 42 ans, Maria Carvalho a ouvert son restaurant le 7 octobre dernier. Pour autant, les Longipontains la connaissent bien. Juste à côté, sa boutique « Chez Maria » régale, depuis avril 2011, les papilles des habitants de la commune avec des plats cuisinés. « *J'ai vendu du bœuf à Rungis, j'ai travaillé chez un traiteur. J'ai eu envie de me lancer,* explique Maria. *J'aime bien les défis.* » Un de ses anciens clients de Rungis vient de créer une société d'import/export de poulets portugais. Elle saisit l'occasion pour créer la boutique « Chez Maria ».

ON PEUT ME TROUVER SEPT JOURS SUR SEPT

L'idée du restaurant est venue ensuite, de nombreux clients de sa boutique l'incitant à ouvrir une bonne table. Pour ce faire, elle embauche deux personnes : une pour tenir la boutique et Joaquim. « *Entre la boutique et le restaurant, on peut me trouver sept jours sur sept* », lance cette mère de deux enfants.
Depuis octobre, tous les midis, Maria propose ainsi quatre plats du jour, dont au moins un plat portugais et bien sûr la morue du vendredi. « *J'aime les gens. Et j'apprécie de leur faire découvrir la gastronomie de mon pays.* » La bonne cuisine, c'est aussi une affaire de générosité. Maria n'en manque pas.

Chez Maria, Le Resto
22, voie du mort Ru
tél : 01 64 49 89 09
Ouvert tous les midis de 12 à 15h
le vendredi et le samedi soir à partir de 19h, fermé le dimanche
À midi : plat du jour à 9, 50 €
Entrée, dessert et pichet de vin à 2 €

Chez Maria (rôtisserie)
18, voie du mort Ru
tél : 09 81 32 62 47
Ouvert tous les jours sauf le mercredi de 11h à 14h et de 17h 30 à 20h.
Le dimanche ouvert de 11h à 13h.

MAINTENIR UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

200 usagers bénéficient chaque semaine des services de l'agence postale communale.



Six jours sur sept, des agents communaux se relaient au guichet de l'agence postale pour répondre aux demandes des Longipontains et offrir un service de proximité.

D'abord située dans le centre commercial des Échassons, dans la galerie d'Intermarché, l'agence a déménagé en octobre 2012 pour rejoindre les locaux de la mairie. Ce déplacement a permis de simplifier et de sécuriser le travail des agents, tout en implantant ce service public en centre ville.

Rappelons que c'est en juillet 2008, que la municipalité a pris la décision d'ouvrir cette agence postale communale pour palier l'absence de bureau de poste sur le territoire de la commune et permettre ainsi de répondre aux besoins des Longipontains pour leurs démarches courantes. En effet, depuis 1990, la Poste, pour remplir sa mission d'aménagement et de couverture du territoire français, doit maintenir au minimum 17 000 points dit de « contact » avec la population. C'est pourquoi, via une convention avec les communes, la Poste délègue la gestion d'agences postales pour pouvoir garantir la proximité du service public. En contrepartie de cette gestion, les encaissements étant entièrement reversés à la Poste, la commune reçoit de celle-ci une indemnité mensuelle compensatoire de 990 euros pour couvrir une partie des frais engagés. Il s'agit donc d'un partenariat entre services publics pour maintenir un service de proximité et de qualité aux administrés.

LES SERVICES PROPOSÉS

L'agence postale offre un large éventail de services de proximité en proposant des prestations postales courantes : vente de produits postaux (timbres, enveloppes pré-timbrées, emballages colissimo), affranchissement et retrait de colis et de courrier en recommandé, possibilité de dépôt de procurations et de réexpédition du courrier.

Les lettres et colis en instance sont mis à votre disposition pendant 15 jours.

L'agence postale communale s'efforce d'offrir un maximum de services, toutefois, l'agence ne peut se substituer à un bureau de poste et assurer les envois et réception de chronopost, de mandats, les envois de valeurs déclarées, les envois de fax, les photocopies... Elle n'assure pas non plus les services bancaires de la banque postale.

ZOOM SUR LA FRÉQUENTATION

Sur la période de novembre 2012 à octobre 2013, les nombres moyens de clients par jour sont les suivants :

LUNDI	32
MARDI	27,8
MERCREDI	27,49
JEUDI	30,96
VENDREDI	35,45
SAMEDI	50,24

Nous invitons donc les personnes, dont l'emploi du temps le permet, à venir de préférence les mardis et mercredis, les agents étant généralement moins sollicités que les autres jours.

Coordonnées et horaires

L'agence postale communale de Longpont-sur-Orge est située dans les locaux de la mairie et l'accueil est assuré du lundi au samedi de 8h45 à 11h45.

Bon à savoir

La levée du courrier est à 11 h.

Le Château de Lormoy

Maison de retraite médicalisée

Contactez-nous :

01 69 80 24 24

www.chateau-de-lormoy.com

Le Château de Lormoy fait peau neuve !

Le Pavillon d'Orléans et le Château font l'objet d'une **rénovation** pour de nouveaux espaces de vie modernes et lumineux.

Au coeur d'un parc arboré de 2 hectares, le **Château de Lormoy,** maison de retraite médicalisée, accueille ses résidents dans la beauté d' un environnement calme et privilégié.

47-51 route de Lormoy
91310 Longpont-sur-Orge

Séjours temporaires ou Longs séjours,

N'hésitez pas à venir visiter le Château !





EMPLACEMENT 1/10 DISPONIBLE

10 parutions pour 490 € TTC

Contactez le service communication au 01 64 49 67 31





VENDREDI 6

De 14h30 à 15h30
Élémentaire de Lormoy :
course-relais toute la journée dans la cour de l'école
et réalisation d'une grande fresque.
De 16h à 17h15 Élémentaire des Échassons :
vente de cartes de vœux réalisées par les élèves.

SAMEDI 7

À 15h salle du Conseil : Concert proposé par l'école de musique municipale;
participation libre.

DIMANCHE 8

À 10h30 au Gymnase des Garences : Zumba Géante pour tous proposée par le LOS et Longpont Demain; entrée 3€ avec une boisson ; vente de crêpes sur place.
Mini ateliers créatifs proposés par le Conseil Municipal des Enfants ; libre participation.
Vente d'objets fabriqués par l'association Lin, Croix en Soie et l'Accueil de Loisirs maternel.
À 15h salle du 40, rue de Lormoy : « Après-midi dansant » organisé par l'école de danse Longpont Demain, avec la participation de l'association Vie Libre, Animation assurée par Martine et Dominique Bertine ; entrée à partir de 10 € par personne avec goûter offert.

SAMEDI 14

À 14h au Gymnase des Garences : Noël de l'Association Vigilance Environnement Longpont-sur-Orge. Ateliers de fabrication d'objets pour Noël. Goûter : Chocolat chaud et crêpes. Participation libre.
À 20h30 salle des Échassons : soirée « Cabaret-Théâtre » proposée par les troupes de la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation, venues de toute l'Essonne ;
entrée 10 €, 5 € pour les moins de 12 ans.











